



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Talaa Saoud Atlassi : Les libertés de la presse et d'expression n'ont jamais fait défaut au Maroc

---

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## **Talaa Saoud Atlassi : Les libertés de la presse et d'expression n'ont jamais fait défaut au Maroc**

26 Mars 2013

Tunis, 26 mars 2013 (MAP) - Les libertés de la presse et d'expression n'ont jamais fait défaut au Maroc et n'ont de ce fait pas cessé de s'ancrer et de s'élargir dans les pratiques et les mœurs, a déclaré lundi à Tunis le journaliste et membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), Talaa Saoud Atlassi.

Talaa Saoud Atlassi, qui intervenait lors du forum mondial sur "les médias alternatifs", a rappelé dans ce contexte que le Royaume avait mis en œuvre des réformes de grande envergure, bien avant le "Printemps arabe", ajoutant que ces réformes avant-gardistes avaient consolidé le pluralisme politique, la diversité médiatique, ainsi que les libertés de la presse et d'expression.

Cette vision prospective et résolument dirigée vers l'avenir a fait du Maroc un pays qui a su innover dans le domaine de la justice transitionnelle, à travers l'expérience réussie de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) qui a soldé le passif des violations passées des droits de l'Homme, a souligné M. Saoud Atlassi, en faisant observer que cette même vision a présidé à la récente rencontre ayant rassemblé journalistes et magistrats dans le cadre du dialogue national visant la réforme de la justice.

Lors de ce conclave, les deux parties se sont engagées dans un dialogue franc et approfondi et examiné les voies et moyens pour raffermir davantage l'expérience démocratique marocaine, a souligné M. Saoud Atlassi. Elles ont conclu, en outre, que la relation entre les autorités et la justice, d'une part, et la presse, d'autre part, doit être régie par la loi dans un cadre qui engage toutes les parties, a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, indiqué que le débat qui se tient actuellement autour du projet du nouveau code de la presse, auquel prennent part le gouvernement, les corporations concernées, ainsi que les organisations des droits de l'Homme, se dirige vers "l'annulation des peines privatives de liberté et la mise en place d'un conseil national de la presse".

Le forum de Tunis, qui se tient sous le thème : "les médias alternatifs en tant que levier démocratique et de citoyenneté", connaît la participation de représentants des médias indépendants et alternatifs, ainsi que des représentants de la société civile venus des quatre coins du monde, dont le Maroc.

Les participants à cette rencontre internationale, qui s'inscrit dans le cadre du Forum social mondial, se penchent sur des questions liées notamment au "droit d'accès à l'information" et à "l'acquisition de la technologie de l'information et de la communication".

---

**Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>